

707 Eglise de Fleuvius - Tableau ancien.

MUSÉE ROYAL

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Peinture.

N^o 707

Dossier concernant un Tableau
représentant: l'Adoration des
Bergeres, offert en vente par la
Fabrique de l'Eglise de Fleuvius.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Direction générale

des Beaux-Arts, des Lettres et des Sciences.

N^o 3744

10, 194.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

7 Mars 1860.



Messieurs,

La fabrique de l'église de Fleurus a fait restaurer dernièrement un tableau appartenant à cette église et représentant l'adoration des bergers. La même administration ayant fait exécuter une copie de ce tableau, elle désire trouver l'occasion de vendre l'original, qui a été reconnu, assure-t-elle, comme étant l'œuvre d'un artiste de mérite.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien examiner ce tableau dont la restauration doit avoir été confiée à un peintre de Bruxelles, M^{re} Decock, qui l'aurait encore chez lui en dépôt. Si mes informations sont exactes, votre honorable Président M^{re} D'aver, qui a vu le tableau, pourrait vous donner à cet égard des informations précises. Il me serait agréable de recevoir, le plus tôt possible, de votre part un rapport sur le mérite du tableau, et sur la prise qu'on pourrait en offrir à la fabrique de l'église de Fleurus, pour le cas où vous jugiez l'œuvre digne de figurer dans la collection du Musée.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma
Considération Distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

O. Rogu

A la Commission administrative du Musée royal de
peinture &c.

M. Arves ne sait plus de quoi
on veut parler.

M. de Cock ne lui en a pas donné.
Les recherches que de mon côté j'ai faites
sont restées sans résultat.

Le compte proposé à M. Arves,
un voyage à Filadelfie avec M. Steiner
le Roy.

C'est à mes yeux le seul
moyen d'éclaircir l'affaire que on ce
moment est soumise à la Comm^{te} des M^{ts}.

28 Mars 1860.

Dagnial

M^r. De Cock,
Restaureur de tableaux
19 rue de L'Empereur.

La Commission des Monuments
(M. Dagniolle) prie Monsieur Calvestas,
vicar de Candenberg, de vouloir
par un mot, l'informer:

- 1^o Si le tableau que lui a remis le
S^r Decock appartient à l'Eglise
de Fleurus;
- 2^o Si ce tableau est encore à Bruxelles.

6 mai 1860.



Recevez s'il vous plaît

On est venu demander le dossier
relatif au tableau de Fleurus, la commission
M^{rs}. Navez l'avez, part et après avoir
à l'heure.

Monsieur Fabre ne sait rien de bien
positif touchant le tableau, en question
M^r Wapour actuellement curé à Barbais
peut seul donner des renseignements désirés.
2^e Le tableau a été déposé chez Prud'homme
au nicotaij n^o 10 rue d'Orléans.

ROYAUME

DE

BELGIQUE.

Commission royale

des

MONUMENTS.

N^o 1718.

Annexe

Bruxelles, le 14 Mai 1860.

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre Dépêche du 28
Octobre dernier, 1^{re} Div. N^o 10230, nous
avons l'honneur de vous faire connaître
que le tableau: l'adoration des Bergers,
appartenant à l'église de Fleurus, est
l'œuvre d'un maître flamand de
l'époque de Rubens.

Bien que les travaux de restaura-
tion qui viennent d'y être faits, soient
loin de nous satisfaire, ce tableau est
infiniment préférable encore à la médiocre
copie par laquelle on l'a remplacé pour

À Monsieur le Ministre de la Justice,
à Bruxelles.

Décoration de l'autel de la Vierge.

Nous soumettons donc unanimement
d'avis, Monsieur le Ministre, qu'il
y a lieu de faire réintégrer cet ancien
tableau dans l'église de Fleurus.

Nous avons eu devoir réclamer le
concours des lumières de M. Et. Le Roy,
expert du Musée Royal des tableaux,
Cet artiste estime à 1200 francs environ
la valeur actuelle du dit ouvrage.

Veuillez agréer, Monsieur le Minis-
tre, l'assurance de notre haute considé-
ration.

Le Vice-Président,

Le Secrétaire,

(signé) Jules Dugniolle.

(signé) Demanet

707.

Brunella, lettré le 1860

à M^{le} le Ministre et Int^r.

Le tableau que le Conseil
de fabrique de l'Eglise de Fleurance
offre de céder au Gouvernement
est médiocre et ne peut avoir
aucun rapport mériter une
attention spéciale comme oeuvre
d'art destinée à figurer dans la
Galerie royale.

Ce tableau, signé par Corr.
Mez, a considérablement souffert
des travaux de restauration
dont on y a fait ^{principaux} tout d'après
satisfaisants en regard à l'état
de dégradation dans lequel il se
trouvait.

Vous pourriez, M^{le} le Ministre,
qu'il conviendrait d'engager le
Conseil de fabrique à faire
replacer cette peinture à
l'endroit qu'elle occupait pré-
cédemment dans l'Eglise de
Fleurance et de faire disparaître
aussi le ~~tableau~~ copie qui
existe actuellement.

La peinture

1893 n° 1857

Le Président a répondu à la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous adresser sans la date du 9 courant, D^{re} J^{re}, des Beaux-Arts,

N^o 3744
10194.

Agr.

Le Président
F. Favre

Le Secrétaire.